Solidaires BERCY

LE COUP DE GRIFFE

Novembre 2024

Faire des économies sur le dos des fonctionnaires !

En cette (presque) fin d'année, deux sujets sont sur le devant de la scène : le budget et la cure d'austérité prévisible (même si le budget n'est pas finalisé) et les annonces faites par le ministre de la fonction publique.

C'est inquiétant de voir à quel point les réponses proposées sont totalement déconnectées des questions posées lors des élections de juin et juillet dernier. Attaquer et démanteler les services publics contribuent à dégrader la situation de la population, à accroître le sentiment de colère et d'abandon et, par voie de conséquence, le vote d'extrême droite…

Tout aussi inquiétante, la petite musique qui dit que les agent·es de Bercy seraient responsables des « mauvaises estimations » des comptes publics. La responsabilité n'incombe qu'au personnel politique et certainement pas aux agent·es ! Trop facile de se lancer dans le fonctionnaire bashing pour camoufler ses propres incompétences !

Et puis le gouvernement souhaite porter de un à trois le nombre de jours de carence en cas d'arrêt-maladie des fonctionnaires et rabioter les indemnités liées à ces arrêts. Le sujet a déjà été discuté à l'Assemblée nationale et le sera au Sénat. Comme si les personnels étaient arrêtés par leur médecin par confort ! (voir page suivante).

Les agent·es publics sont une fois de plus présenté·es comme un coût qu'il faudrait réduire. Elles et ils sont au contraire une richesse, tout comme les services publics qu'elles et ils font vivre au quotidien, et qui sont des facteurs de solidarité, de justice et de cohésion sociale.

Brèves

Revalorisation du RIFSEEP des agent·es de catégorie A sur la paie de novembre

L'IFSE est enfin revalorisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2024 (contactez-nous pour connaître le détail des augmentations du barème par corps). À défaut d'une vraie revalorisation de la grille indiciaire et du point, c'est toujours ça de pris, même si nous sommes loin du compte.

Solidaires Bercy revendique l'amélioration de ce barème. Notamment en créant un groupe de fonction de niveau II pour les attaché·es qui occupent ces fonctions sans les primes qui vont avec.

La prime « jeux olympiques et paralympiques » (JOP) arrive bientôt

Tous les collègues impacté·es par la tenue des JOP cet été devraient percevoir la fameuse prime comprise entre 500 et 1 000 € sur la paie de novembre. Leurs CIA 2024 devraient également être revu en fonction des contraintes qu'ils ont eu.

Féministes toujours !

Le 23 novembre, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, nous manifesterons en solidarité avec et pour les femmes du monde entier, celles qui sont victimes des violences machistes, celles qui luttent, celles qui avec leurs enfants, sont les premières victimes des conflits armés, des famines, des gouvernements réactionnaires, avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, celles qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations. Rien n'est acquis pour les femmes, ni en France ni ailleurs !

un budget en berne

Le budget n'est pas finalisé mais les grandes lignes concernant le ministère ont été présentées aux représentant.es du personnel : suppressions de postes (550 emplois pour la seule DGFIP) et baisse des moyens de fonctionnement en administration centrale (70 M €).

Les suppressions de poste en administration centrale concernent Atout France (32 emplois sur une centaine d'agent·es : une mort annoncée de la structure ?), Business France (- 10 emplois) et le secrétariat général (- 10 emplois sans information sur les missions, services concernés). Connaissant les difficultés déjà présentes au SG : surcharge de travail, effectifs trop réduits... on peut s'inquiéter sur l'avenir de ces différentes directions et l'impact de ces suppressions sur les collègues.

Sur les 70 millions d'euros de fonctionnement, il ne s'agirait « que » de reporter l'un des gros chantier prévu depuis plusieurs années, la rénovation de Vincent Auriol. D'accord. Mais et les travaux de rénovation, entre autre énergétique, prévus dans les autres bâtiments ? Et les travaux d'entretien si nécessaires (à l'Atrium notamment) ?

Si l'administration centrale avait jusques là été plus ou moins épargnée par les économies budgétaires, là, on ne peut que constater que les services vont être fortement impactés... Avec, sans aucun doute, des conséquences pour tous les agent·es.

un nouveau ministre anti-fonctionnaires

Le nouveau ministre de la fonction publique, G. Kasbarian, n'en finit pas de taper sur les fonctionnaires... À croire que son seul objectif c'est de détruire les services publics !
On en a d'ailleurs une confirmation dans son message de soutien éhonté à la nomination de Elon Musk : « trouver les meilleures pratiques pour faire face à l'excès de bureaucratie, réduire les lourdeurs administratives »...

Ça commence par les **jours de carence et le passage à 90 % d'indemnisation pour les 3 mois de maladie.** La comparaison avec le privé qui a été souvent faite est totalement fallacieuse : 60 % des salarié·es n'ont pas de jour de carence (leurs absences sont remboursées par l'entreprise (alors que c'est interdit pour nous par décret) et le taux d'absentéisme dans la fonction publique d'état est de 3,6 % contre 3,9 % dans le privé !

Les 3 jours de carence ne feront qu'augmenter la durée des arrêts de travail et un moindre recours aux soins et aggraveront encore la dégradation de nos conditions de travail !

Ça continue avec la suppression de la **GIPA** (garantie individuelle de pouvoir d'achat) qui, depuis 2008, sert à compenser le gel du point d'indice. Loin d'une réponse nécessaire sur la problématique salariale, le gouvernement décide d'appauvrir les agent·es encore un peu plus !

Et ça se termine, cerise sur le gâteau, avec **la reprise du projet de loi de son prédécesseur et le maintien de ces orientations destructrices** de nos statuts et, par voie de conséquence, de nos missions.

Beaucoup de raisons de se mobiliser dès le mois prochain et de porter haut et fort nos revendications pour les salaires, les conditions de travail et une fonction publique forte.

Comment agir pour améliorer ses conditions de travail ?

Peinture écaillée, dalle de moquette décollée, température inadaptée au bureau, surcharge de travail, téléphone ou ordinateur obsolète, désorganisation du service... Qu'il s'agisse d'une situation qui détériore vos conditions de travail ou de suggestions pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, pourquoi se contenter du 82 000 ? Avez-vous pensé au RSST (Registre Santé Sécurité au travail), accessible depuis Alizé ?

Simple, efficace, la démarche permet d'alerter l'administration, responsable de notre santé et sécurité au travail, des problèmes rencontrés au quotidien, d'assurer juridiquement la traçabilité de la situation et de conserver un historique des observations pour mettre en œuvre des actions de prévention.

Les observations déposées dans le RSST engagent la responsabilité du chef de service qui a un délai de 2 mois pour y apporter une réponse. Régulièrement examiné par les élu·es du personnel pendant les réunions de la formation spécialisée, c'est le témoin de l'état de nos conditions de travail et le premier outil d'alerte à notre disposition.

Il ne faut pas attendre qu'un accident se produise pour déposer une observation dans le RSST. **Tous les incidents, situations ou événements potentiellement dangereux doivent être signalés**, qu'ils soient d'origine matérielle ou humaine...

Pour déposer une observation, partez du vécu, décrivez les faits de manière précise et adressez-nous-en une copie pour le suivi par nos élues.

Le saviez-vous ?

Les choses bougent pour les personnels contractuels :

- L'administration expérimente un dispositif de cédéisation anticipé pour les collègues, hors métiers en tension et filière numérique en CDD depuis 2 ans.
- L'application de la circulaire du 3 janvier 2024 relative au référentiel de rémunération pour les métiers de la filière numérique est repoussée, en attente de précisions de la DGAFP.
- Un guide du MEFSIN pour les agent·es contractuel·les est en préparation : quelles informations aimeriez-vous y trouver ?